

# haStec

**Laboratoire européen  
d'histoire et anthropologie  
des savoirs, des techniques  
et des croyances**

**Post-doctoraux du Labex Hastec (2014-2015)**

**Présentation du projet de recherche**

## **Aux sources du lexique juridique français : étude lexicale des influences réciproques entre la langue du droit romain et la langue du droit coutumier**

Graziella PASTORE – chercheur postdoctoral du LabEx haStec au sein du Centre Jean-Mabillon - École nationale des chartes (EA 3624)

Correspondant scientifique : Frédéric DUVAL

Programme collaboratif n°1 « Compétences et savoirs »

Programme collaboratif n° 7 « Cultures savantes numériques »

Notre projet de recherche porte sur le développement du lexique juridique en langue française, notamment à travers l'étude des influences réciproques entre la langue du droit dit « savant » et celle du droit coutumier. Ce projet a pour objectif de contribuer à l'étude de la formation progressive du lexique juridique français par une enquête lexicologique portant sur un corpus de textes juridiques qui comprend des traductions médiévales du *Corpus juris civilis*, monument législatif du droit savant, et des coutumiers ; elle se fonde ainsi sur un ensemble de textes en partie édités et en partie inédits.

Le point de départ de cette étude est notre édition en cours de *Li livres de jostice et de plet* (Paris, BnF fr. 2844), compilation réalisée autour de 1260 d'après le plan du *Digeste*, rassemblant le droit civil, le droit canon et le droit coutumier. De par son caractère composite, ce texte constitue un point d'observation particulièrement favorable, offrant un corpus lexical cohérent et bien définis qui permet d'élargir l'analyse à d'autres textes et traductions médiévales. Cette recherche vise ainsi à compléter l'édition partielle de *Li livres de jostice et de plet*, publiée par P.N. Rapetti en 1850, afin de rendre ce texte accessible dans son intégralité. La version intégrale de cette oeuvre permet en outre de mesurer les sauts stylistiques entre les parties traduites du *Digeste* et les autres et de fournir des données supplémentaires aux travaux sur les traductions médiévales du *Corpus juris civilis* (comparaison d'extraits, stratégies adoptées par les traducteurs, etc.).

Notre recherche s'articule ainsi autour de trois axes principales :

1. La mise à disposition de l'édition des extraits du *Digeste* traduits dans *Li livre de jostice et de plet*, comportant le perfectionnement de notre édition en cours et sa comparaison ponctuelle avec d'autres traductions inédites du *Digeste* ;
2. L'analyse lexicale de l'ensemble de *Li livre de jostice et de plet* et la réalisation du glossaire ;
3. L'étude du développement du lexique juridique français à travers le dépouillement d'un corpus de textes choisis (traductions médiévales du *Corpus juris civilis* et coutumiers / édités et inédits), des bases textuelles (DMF, *Corpus de littérature médiévale Garnier*) et des dictionnaires (FEW, TL, Gdf/GdfC, DEAF, DMF) à partir de l'établissement d'un champ notionnel, d'un groupement lexical et d'une grille d'analyse définis au préalable.

De par son caractère d'enquête dans le domaine de l'histoire du droit et de la lexicographie, ce projet se veut une entreprise de nature interdisciplinaire, s'insérant dans le cadre des recherches menées au Centre Jean-Mabillon de l'École des chartes sur les traductions médiévales françaises et occitanes du *Corpus juris civilis* (Axe 2, « Genèse et tradition du patrimoine écrit : auteurs, relais et institutions ») dans le cadre de l'Equipe Biblissima.

Par notre étude lexicale nous souhaitons creuser les rapports entre compétences pratiques des traducteurs-juristes et le savoir du droit par excellence, celui de l'Antiquité, dans l'économie de la construction du savoir juridique moderne. De ce fait, dans le cadre du Laboratoire d'excellence haStec, notre recherche s'intègre de manière pertinente au programme collaboratif n° 1 « Compétences et savoirs ». De plus, en s'appuyant sur un corpus de textes en large partie inédits ou en cours d'éditions, ce projet se rattache aussi au programme collaboratif n° 7 « Cultures savantes numériques », à la fois du point de vue des moyens d'édition, d'analyse des données et de communication et de partage des résultats de la recherche.